



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 19 décembre 2025

Objet : Question parlementaire n° 3303 du 5 décembre 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Cadre légal pour la conduite autonome ».

Madame la Ministre,

En date du 5 décembre 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au jeudi 15 janvier 2026, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes